

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

N°029_2025

DATE DE LA CONVOCATION :
16/09/2025
DATE D’AFFICHAGE :
16/09/2025

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 11
Absent : 2
Ayant donné procuration : 2

OBJET : Adhésion de la commune aux diverses associations des maires

L’an **DEUX MILLE VINGT CINQ** et le vingt-trois, à vingt heures dix, le Conseil Municipal de la Commune de LA BASTIDONNE s’est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de SEPTEMBRE sous la présidence d’**Emma LEON, Maire** et la désignation de Monsieur Jacques DECUIGNIERES en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Emma LEON, Jean Charles BARBANT, Jacques DECUIGNIERES, Thierry DELESCLUSE, Gérard GRELET, Amelle HAFSA, Alexandre HAYEK, Éric LEVANTIS, Vincent MARTIN, Hugues SERVIERE, Laure VINCENT.

Absents ayant donné procuration :
Thomas NERVI à Eric LEVANTIS
Laurence PETIT à Thierry DELESCLUSE

Absents :
Lou LOMBARD
Sandrine PEREIRA

Exposé des motifs

Madame La Maire indique que :

Il a lieu de délibérer pour adhérer aux diverses associations des Maires

- Association des Maires de France - 0.166Euros/habitants
- Association des Maires Ruraux du Vaucluse (antenne de l’association des maires de France) – 150 Euros pour l’année 2025

Ces associations permettent de bénéficier d’un accompagnement pendant le mandat, dans la gestion quotidienne d’une commune, pour l’aide ingénierie, dans la relation avec les administrés, pour saisir les parlementaires. Cela permet également d’avoir accès à des outils d’information et du réseau départemental et national.

Au vu de ce qui précède, oûi l’exposé de Madame La Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
A L’UNANIMITE

- **Accepte** l’adhésion aux associations diverses de maires précitées,
- **Autorise** Madame La Maire de payer les droits d’adhésion à compter du 2025 et pour la durée du mandat,
- **Autorise** Madame La Maire à signer tous documents nécessaires.

Fait à La Bastidonne,
Le 23 septembre 2025.

Madame La Maire,
Emma LEON.

Le Secrétaire de séance,
Jacques DECUIGNIERES.

Signé par : Emma LEON
Date : 24/09/2025
Qualité : Maire

